

L'ÉPERLAN ET LA OUANANICHE AU LAC SAINT-JEAN

Bilan du suivi de 2020

Chaque année, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) réalise des travaux d'acquisition de connaissances et de suivi pour assurer une saine gestion de la faune aquatique du lac Saint-Jean.

L'éperlan arc-en-ciel

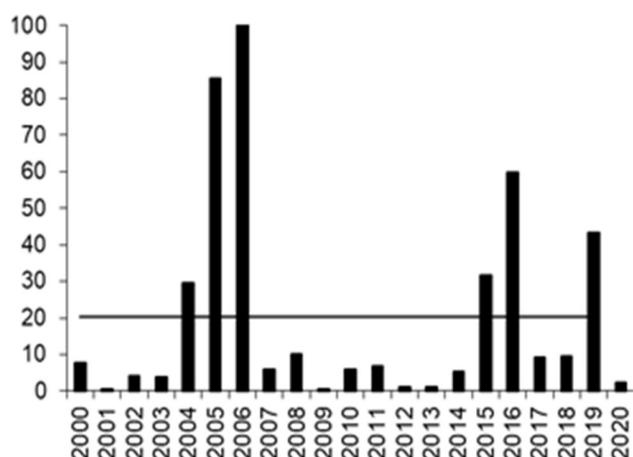
À la base de la chaîne alimentaire

Dans le lac Saint-Jean, l'éperlan est la principale proie de la ouananiche et il sert également de nourriture au doré jaune, à la lotte et au brochet.

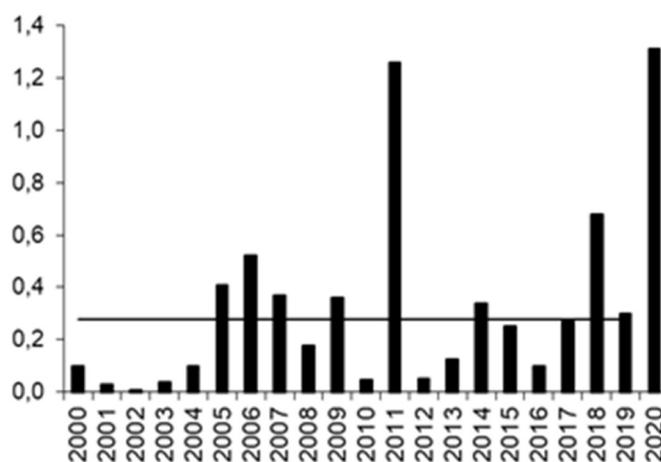
Étant donné l'importance de l'éperlan, le Ministère effectue le suivi annuel de son abondance. La figure 1 A) présente l'évolution de l'indice d'abondance des éperlans juvéniles, soit de ceux âgés de moins d'un an (0+). La figure 1 B) illustre ce même indice pour les individus d'un an ou plus, soit les reproducteurs potentiels.

FIGURE 1 ABONDANCE RELATIVE DE L'ÉPERLAN ARC-EN-CIEL AU LAC SAINT-JEAN (EN NOMBRE/1 000 M³D'EAU PAR RAPPORT À LA MOYENNE)

A) Éperlans juvéniles de l'année (0+)



B) Éperlans âgés d'un an ou plus (1+)



Hausse d'abondance des éperlans d'un an

Les variations annuelles de l'éperlan sont normales pour cette espèce. Plusieurs facteurs influencent le recrutement de l'éperlan, c'est-à-dire l'ajout d'une nouvelle cohorte de poissons. Ce sont principalement :

- la prédation par les jeunes ouananiches;
- les événements hydrologiques extrêmes au printemps durant la fraie, l'incubation des œufs et les premiers jours de vie (d'une moindre importance, mais peut aussi avoir une influence).

En 2020, il y a eu une diminution marquée de l'abondance des éperlans juvéniles nés au printemps (0 an). **L'indice d'abondance mesuré a atteint à 2,2 éperlans 0+ par 1 000 m³ d'eau, un résultat près de 10 fois inférieur à la moyenne des 20 dernières années.**

Concernant les éperlans âgés d'un an, en 2020, ils étaient très abondants — **c'est même une année record. L'indice d'abondance mesuré s'est élevé à 1,31 éperlan 1+ et plus par 1 000 m³ d'eau** (figure 1B). Ces éperlans seront des reproducteurs potentiels pour l'année suivante. Si les conditions climatiques sont favorables au printemps 2021, il pourrait y avoir une forte production de jeunes éperlans. Celle-ci pourrait compenser la faible abondance des juvéniles en 2020.



Éperlans juvéniles. Photo : MFFP

Bilan de la ouananiche

Réduire les écarts par des cibles de gestion de l'abondance

Au-delà d'un certain nombre de reproducteurs, les progénitures n'engendrent pas davantage de ouananiches adultes. Le suivi effectué sur la rivière témoin, la Mistassini, démontre qu'il est plus judicieux de maintenir le nombre de reproducteurs entre 319 et 498. En effet, il est préférable de gérer cette population de ouananiches à l'intérieur des limites que l'écosystème du lac Saint-Jean peut fournir, principalement en termes de nourriture. L'objectif est d'atténuer les creux et les pics d'abondance du cycle de la ouananiche afin que la qualité de la pêche soit plus stable.

Abondance élevée de ouananiches reproductrices

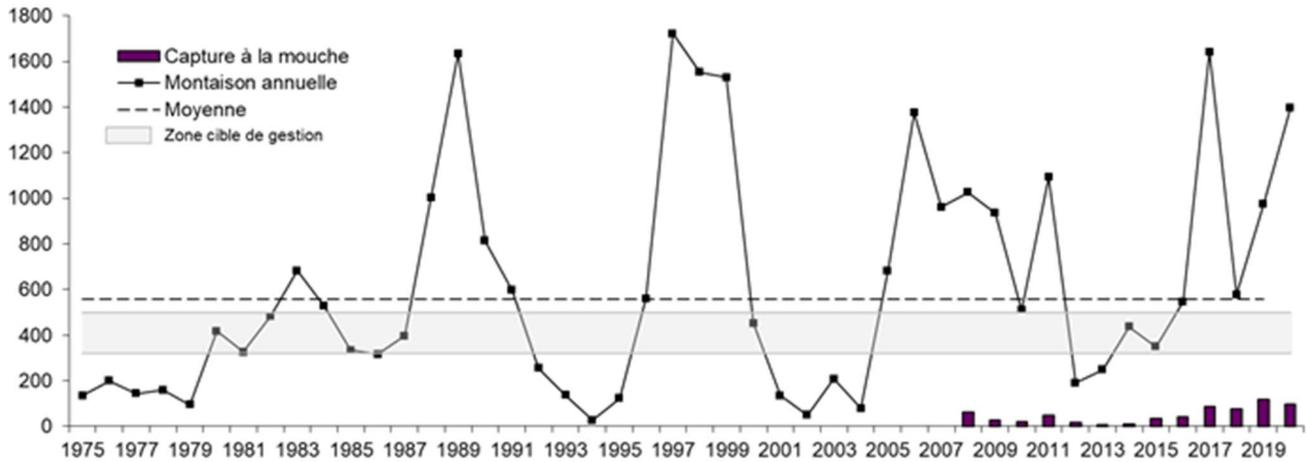
En 2020, on a dénombré 1 398 ouananiches en migration dans la rivière Mistassini (figure 2 à la page suivante). Cette abondance témoigne d'une bonne survie en lac.

Le nombre de reproducteurs qui iront se reproduire (1 243) est un peu moins élevé en raison de la récolte par la pêche à la mouche en rivière. Toutefois, c'est encore bien au-dessus de la cible de gestion maximale prescrite. Un nombre aussi élevé de reproducteurs n'est pas souhaitable en raison de la prédation qu'engendreront leurs descendants sur l'éperlan d'ici quelques années.



Passe migratoire de la Cinquième chute sur la rivière Mistassini. Photo : MFFP.

FIGURE 2 ÉVOLUTION DU NOMBRE DE REPRODUCTEURS EN MONTAISON DANS LA RIVIÈRE MISTASSINI



« Opération Ouananiche »

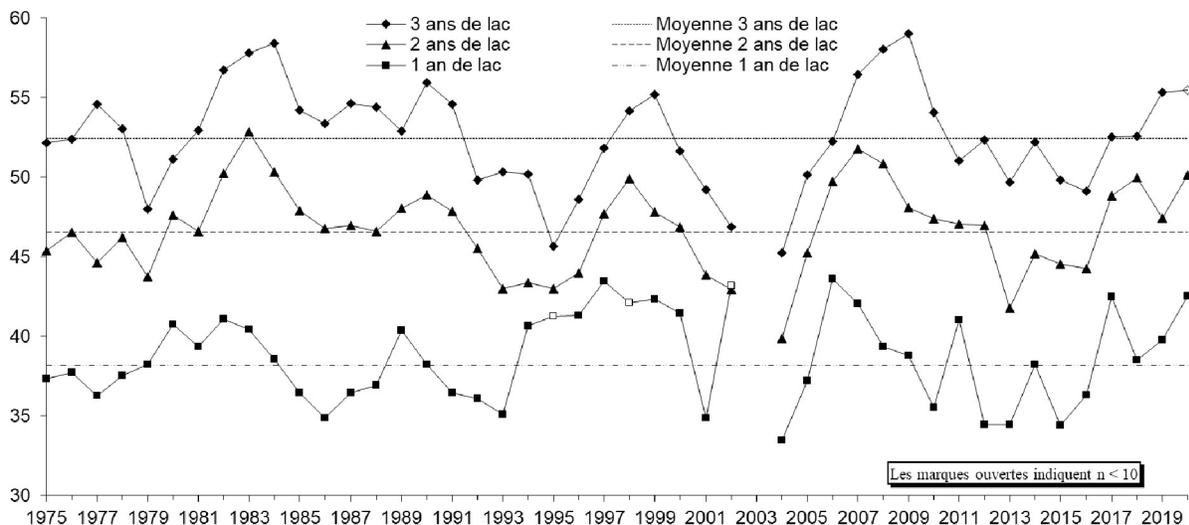
Depuis 1975, au lac Saint-Jean, des pêcheurs acceptent généreusement de mesurer leurs prises et de prélever des écailles (ci-contre). L'analyse historique de celles-ci révèle des variations cycliques de la grosseur des ouananiches. Depuis les trois dernières années, la taille pour tous les âges est élevée.

Durant sa vie en lac, une ouananiche croît de façon plus marquée durant son premier été. Si l'éperlan est abondant, sa survie (abondance) et sa croissance (longueur) sont meilleures. En effet, la taille des prises ayant passé une année en lac est étroitement liée à l'abondance de l'éperlan.

Depuis trois ans, la taille des ouananiches de tous les âges est au-dessus de la moyenne : un indice d'une bonne santé démographique (figure 4).



FIGURE 4 LONGUEURS DES OUANANICHES CAPTURÉES AU LAC SAINT-JEAN, SELON LE TEMPS PASSÉ EN LAC



En conclusion, au grand bonheur des pêcheurs, l'abondance et la grosseur des ouananiches sont élevées depuis quelques années. Toutefois, pour 2020 et 2021, nos indicateurs prévoient l'arrivée dans le lac de beaucoup de jeunes ouananiches en provenance des rivières. Avec leur appétit d'ogre, celles-ci vont consommer beaucoup d'éperlans. Au cours des prochaines années, on pourrait assister à une diminution de la grosseur et du nombre des ouananiches capturées en lac et de celles migrant en rivière pour la reproduction.

ATTENTION!

Le Ministère recrute des participants pour les *Opérations Ouananiches*.

Le MFFP recrute des pêcheurs volontaires pour participer aux Opérations Ouananiches. La tâche consiste à mesurer les prises et à prélever des écailles. Pour participer, communiquez avec M^{me} Karine Gagnon, au Karine.gagnon@mffp.gouv.qc.ca.

Modification réglementaire de la pêche à la ouananiche

Les différents indicateurs mesurés par le personnel du Ministère permettent d'adapter la réglementation de la pêche sportive, pour gérer adéquatement la population de ouananiches. Lorsqu'il y a lieu, le Ministère met en place des mesures réglementaires plus permissives.

En 2020, la santé démographique de la ouananiche était bonne, voire trop élevée, ce qui a mené à la reconduite des mesures réglementaires pour récolter davantage de ouananiches. En 2021, la pêche débutera deux semaines plus tôt, que l'habituel quatrième vendredi de mai, soit le 14 mai. Le contingent journalier demeurera de trois ouananiches en lac et en rivière, sauf pour la rivière Métabetchouane. Pour plus de détails, consultez la [réglementation sur la pêche sportive](#) en ligne.

Rédaction et renseignements

KARINE GAGNON, biologiste
Direction de la gestion de la faune, région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Karine.gagnon@mffp.gouv.qc.ca